

Comité de suivi du S3REnR Nouvelle-Aquitaine du 23 mai 2024

Relevé des discussions

Pièces jointes : présentation RTE

Participants

- Jean-Philippe DREUILLE, Enedis
- Ayoub EL HADI, SRD
- Marc FRENGER PECH-GOURG, DREAL Nouvelle-Aquitaine
- Benoît GARET, Gérédis
- Patrick HASCOËT, Enedis
- Thierry MANGIONE, SER
- Bruno QUEHAN, RTE
- Mathias SEUGET, Enedis
- Céline TASSIN, Enerplan
- Frédéric TESSIER, France Renouvelables
- Virginie WERNET, GNPV

Présentation de l'état technique et financier 2023 par RTE

En mai 2024, le taux de capacité affectée du S3REnR Nouvelle-Aquitaine est de 64 %.

Il y a eu 161 transferts de capacité notifiés en 2023.

L'ETF 2023 ne soulève pas de question particulière.

Discussions

Enedis

Sur certaines zones, Enedis ne pourra pas honorer les demandes de raccordement s'il n'y a pas de renforcements permettant l'accueil des EnR.

Le gisement est largement sous-estimé du fait de la dynamique ultérieure à l'entrée en vigueur du schéma sur les 4 dernières années.

GNPV

Notre inquiétude est que les gestionnaires ne soient pas en capacité d'évaluer le diffus, en particulier pour les projets à venir et afin d'éviter des situations de saturation.

Enedis

Nous avons travaillé avec la FFB et RTE dans la recherche d'une solution, mise en œuvre depuis 2022. Il y a eu 2 adaptations du schéma en vigueur en février et novembre 2023. Granzay et le Confolentais ont fait l'objet d'adaptation. Fin 2023, on était à 58 % des capacités affectées.

Il reste moins de 10 renforcements de transformation HTB/HTA disponibles dans le cadre du S3REnR, ce qui amplifie le risque de saturation locale.

GNPV

Il serait nécessaire d'entamer une réflexion sur les types de projets de raccordement.